

**RECTORAT DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG**  
Service de l'accompagnement des personnels et d'appui aux services RH  
Mission handicap – 03.88.23.38.65 – MR  
27 boulevard Poincaré, 67000 STRASBOURG

Le recteur de l'académie de Strasbourg,

Vu les articles L. 131-8, L. 352-1 à L. 352-4 et L. 352-6 du Code général de la fonction publique ;  
Vu les articles R. 352-5 à R. 352-36 du Code général de la fonction publique ;  
Vu la circulaire académique relative au recrutement par la voie contractuelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) pour la rentrée scolaire 2026 du 5 décembre 2025

Arrête :

Article 1<sup>er</sup> : La commission chargée de la sélection des dossiers et de l'audition des candidats BOE au recrutement par la voie contractuelle des professeurs de lycée professionnel est composée comme suit :

- Madame Evelyne GRUNDLER, présidente, cheffe de la division des personnels enseignants – Rectorat de Strasbourg
- Monsieur Hervé GENOUEL, doyen du collège des inspecteurs de l'enseignement professionnel – Rectorat de Strasbourg
- Madame Marion ROVERE, correspondante handicap – Rectorat de Strasbourg

Suppléants :

- Madame Denise LITT, faisant fonction d'inspectrice de l'Education nationale d'économie-gestion – Rectorat de Strasbourg
- Madame Mireille BURGHOLZER, inspectrice de l'Education nationale de lettres-anglais – Rectorat de Strasbourg
- Madame Angèle HOELLINGER, adjointe à la cheffe de division des personnels enseignants – Rectorat de Strasbourg
- Madame Marion STORNE, cheffe de bureau de l'enseignement scientifique, technologique et de l'EPS – Division des personnels enseignants – Rectorat de Strasbourg
- Madame Sabrina DEHE, cheffe de bureau de l'enseignement littéraire, linguistique et artistique – Division des personnels enseignants – Rectorat de Strasbourg
- Madame Nathalie GROUT, cheffe du service de l'accompagnement des personnels et d'appui aux services RH – Rectorat de Strasbourg

Article 2<sup>nd</sup> : La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 12 mai 2026

Pour le recteur et par délégation,  
Le secrétaire général adjoint,  
Directeur des ressources humaines

  
Grégory Réghioua